
DESTINATAIRES :	Ensemble des employés et gestionnaires impliqués dans la réalisation des audits inscrits au calendrier organisationnel
EXPÉDITEUR :	Marie-Hélène Francoeur, directrice DQEPE
DATE :	Le 7 avril 2026
OBJET :	Déploiement du Portail de gestion des audits organisationnels

Bonjour,

La présente note vise à vous informer du lancement du [Portail de gestion des audits organisationnels](#). Ce portail s'inscrit dans le cadre de la démarche organisationnelle d'audit qualité, pilotée par la DQEPE, et vise à structurer et améliorer les pratiques d'audit au sein de l'organisation. Bien que le portail soit actuellement en cours de développement, il est maintenant accessible et sera bonifié progressivement à mesure que les travaux avanceront.

Dans ce contexte, une version simplifiée et améliorée du [calendrier des audits organisationnels](#) est maintenant disponible pour soutenir la planification des audits.

La majorité des audits est désormais planifiée sur une base mensuelle plutôt qu'hebdomadaire, permettant une planification mieux adaptée aux réalités opérationnelles. Le formulaire (Forms) demeure accessible pendant toute la durée du mois.

Les audits doivent être réalisés durant les périodes prévues au calendrier. Toutefois, en cas de besoin particulier, il est possible d'y accéder à l'extérieur de ces périodes en adressant une demande à l'adresse suivante : audits.qualite.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Le portail centralise l'ensemble des informations nécessaires à la planification, à la réalisation et au suivi des audits, incluant :

- les consignes associées à chaque audit, appelées à être standardisées sous forme de plans d'audit;
- les grilles d'audit;
- les résultats d'audit, accessibles via un tableau de bord Power BI (CISSSMO), ou sous d'autres formats, en raison de la transition et des travaux en cours.

Nouveau fonctionnement

Les consignes sont désormais accessibles en tout temps dans le portail et ne sont plus transmises individuellement par les porteurs de POR/dossiers.

Un rappel sera transmis deux semaines avant chaque période d'audit aux techniciennes de chaque direction, de l'adresse indiquée précédemment, afin qu'elles puissent relayer l'information aux gestionnaires concernés et soutenir la préparation des équipes.

À noter : les travaux en cours incluent l'élaboration d'une politique et d'une procédure encadrant les audits organisationnels, ainsi que l'amélioration continue des outils et des pratiques d'audit.

Vous pouvez accéder au portail en tout temps via :

Page intranet de la [Démarche qualité](#) → Mécanismes d'audit → Portail de gestion des audits organisationnels

Pour toute question, vous pouvez contacter l'Équipe de la démarche qualité.

MHF